

# SY42/SY32 Détail d'assemblage à deux plis

Vis SDW22634 ou SDW22500 Strong-Drive® de Simpson

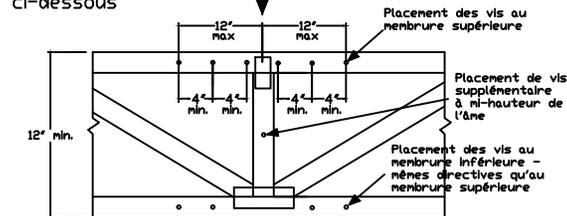
CNSY42-CAN

révisé par  
- nov 2021  
- MB



Markham, ON / Coquitlam, BC / Gatineau, QC

Max. charge concentrée selon le tableau ci-dessous



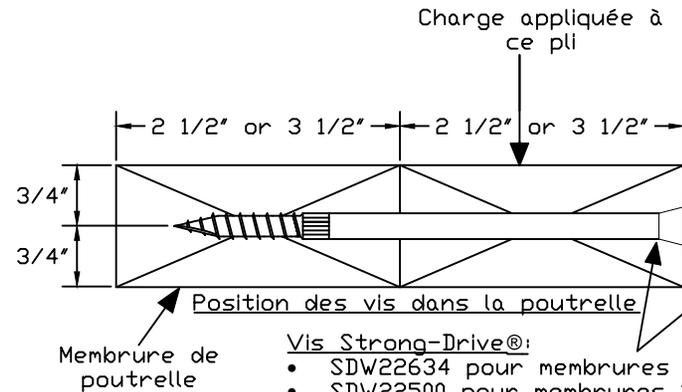
Appliquer les vis au membrures à moins de 12" de l'emplacement de la charge concentrée et à 4" c.c. minimum, en les répartissant uniformément sur chaque côté de la charge concentrée. Un maximum de 6 vis peut être appliqué sur la membrure supérieure par charge concentrée.

Pour les membrures doubles, répartir uniformément les vis sur les deux membrures en selon les mêmes règles de placement ci-dessus. Le nombre maximum de vis au membrure supérieure est de 6 par membrure, pour un maximum de 12 vis en totale.

Si l'assemblage pour la charge concentrée nécessite plus de 6 vis par membrure et que la charge est située à un joint avec des âmes verticaux, la balance des vis requises peut être installées dans ces âmes verticaux sous la charge concentrée avec unespacement uniforme de 4" c.c. minimum, et avec une distance d'extrémité minimale de 6". Chaque vis supplémentaire a une capacité de 580 lbs pour les âmes SPF et 810 lbs pour les âmes D.Fir-L.

Nombres de vis	Charge concentrée pondérée maximale (lb)	
	SPF	D.Fir-L
1	580	810
2	1160	1620
3	1740	2430
4	2320	3240
5	2900	4050
6	3480	4860
7	4060	5670
8	4640	6480
9	5220	7290
10	5800	8100
11	6380	8910
12	6960	9720

CSI max. permis=0.85  
Voir la note 10 ci-dessous



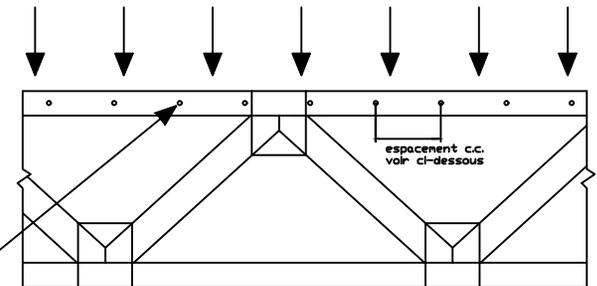
Vis Strong-Drive®:

- SDW22634 pour membrures 4x2
- SDW22500 pour membrures 3x2

**Notes générales :**

1. Vis centrées le long de la dimension de 1,5" pour le membrures ed 4x2/3x2.
2. Distance d'extrémité minimale de 3" sauf distance d'extrémité minimale de 6" pour les membrures d'âmes.
3. Vis installées pour que la tête des vis se trouve dans la membrure chargée.
4. L'espace entre les plis ne doit pas dépasser 1/8".
5. L'emplacement de la vis le long de la membrure peut être ajusté jusqu'à 1" pour éviter tout conflit avec d'autres accessoires ou pour éviter les défauts du bois.
6. Ne pas installez de vis dans les plaques de fermes ou dans les endroits où le 'wane ' du bois est plus de 1/4".
7. Un panneau de plancher ou de toiture doit être fixé à chaque membrure supérieure conformément aux exigences applicables au code du bâtiment.
8. Utilisez les vis SDW22634 pour les membrures en 4x2 et utilisez les vis SDW22500 pour les membrures en 3x2.
9. Durée d'application de la charge normale (KD=1.00), utilisation en milieu sec et non corrosif.
10. Un CSI maximal de 0.85 est requise pour tous les membrures de poutrelle avec des vis.
11. Consulter les guides techniques de Simpson Strong-Tie® pour les limites d'utilisations et l'installation appropriées des vis SDW.
12. Contacter Alpine pour les assemblages spéciaux qui ne sont pas spécifiés dans ce document.

Max. charge uniforme selon le tableau ci-dessous



Voir le tableau ci-dessous pour l'espacement des vis au membrure supérieure (simple). Pour les membrures double, l'espacement des vis peut être doublé (mais ne doit pas dépasser 24" c.c. par membrure). L'espacement des vis doit être décalé horizontalement de la moitié de l'espacement c.c. dans chaque membrure.

Les vis ne doivent s'appliquer qu'à l'extension de cette charge.

Appliquer une vis à chaque joint au membrure pour les sections de membrures supérieures supportant une charge pondérée inférieure à 145 lb/pi lin.

Espacement entre les vis au membrure supérieure (po)	Charge uniforme pondérée maximale (lb/pi lin.) au membrure supérieure	
	SPF	D.Fir-L
4	1740	2430
6	1160	1620
8	870	1215
10	696	972
12	580	810
14	497	694
16	435	607
18	386	540
20	348	486
22	316	441
24	290	405

www.alpineitw.com

CCMC #12182-L, 12802-L, 13124-L

\*\*\*Attention\*\*\* Les Fermes de toits requièrent une attention particulière lors de la fabrication, manutention, transport, installation et contreventement. Voir BCSI-BIC (Handling, installing, restraining and bracing), publié conjointement par TPIC, TPIC et SBCA, et disponible à [www.sbcindustry.com/bcsi-canada](http://www.sbcindustry.com/bcsi-canada) pour les règles d'art avant de commencer les pratiques ci-haut. Sauf indication au contraire, la membrure supérieure sera fixée à un système de diaphragme en panneaux structuraux et la membrure inférieure sera fixée à un plancher rigide. \*\*\*Important\*\*\* Une copie de ces dessins d'ateliers doit être remis au responsable de l'installation des Fermes de toits. Alpine System Corporation n'est pas responsable de toutes déviations aux dessins d'ateliers ou au non-respect du TPIC lors de la fabrication, manutention, transport, installation et contreventement. Les dessins doivent respecter le CSA 086, CNBC et le TPIC. Les connecteurs Alpine sont fait d'acier galvanisé 200 ASTM A653 (G40) à moins d'indications contraire. Les connecteurs doivent être fixés sur chaque face de la Ferme à moins d'indication contraire. Positionner les connecteurs d'après le détail 160 A-2. L'application du sceau sur ce dessin d'atelier par un ingénieur membre de l'ordre de la région de construction du projet est garant seulement du design de la Ferme et composantes indiquées sur ce dessin d'atelier. L'intégration et l'utilisation de cette composante dans une charpente de toit est, pour tout type d'édifice, la responsabilité du concepteur de l'édifice. Voir les règles de calculs TPIC.